

Kinshasa veut fermer l'agence belge de coopération

Réaction belge

La Belgique "prend acte et regrette" la décision des autorités congolaises de faire cesser les activités de l'agence de développement Enabel et de démanteler le dispositif consulaire dit Maison Schengen à Kinshasa. Cette décision "risque d'empêcher Enabel d'opérer directement et significativement en faveur de la population congolaise, principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la santé publique et de l'enseignement", ont réagi jeudi soir les Affaires étrangères dans un communiqué. La République démocratique du Congo (RDC) a officiellement demandé la "cessation immédiate" des activités de l'agence belge de développement (Enabel, ex-CTB) et le "démantèlement du dispositif consulaire", dit "Maison Schengen" à Kinshasa, ajoutant en substance que la RDC n'a pas besoin de l'aide à la coopération de la Belgique. La Maison Schengen est, elle, une représentation commune qui délivre des visas vers l'espace Schengen pour le compte de 17 Etats membres de l'Union européenne ainsi que pour la Norvège. "La Belgique se concertera avec ses partenaires européens" à ce sujet, ajoutent les Affaires étrangères. (Belga)

Le régime du président hors mandat Joseph Kabila a signifié mercredi à la Belgique sa volonté de fermer l'agence belge de coopération au développement ainsi que la Maison Schengen, gérée par l'ancienne puissance coloniale au nom des autres pays de l'espace Schengen pour délivrer des visas aux Congolais.

Un document non signé a d'abord circulé mercredi après-midi sur les réseaux sociaux mais Bruxelles n'avait rien reçu, ce qui permettait de douter de la véracité du document. Dans la nuit, cependant, la nouvelle était confirmée officiellement à Kinshasa auprès du site congolais actualités.cd et auprès de l'AFP. Selon les informations de "La Libre Belgique", le document serait finalement parvenu aux autorités belges.

La modification de la coopération

Un communiqué de presse du ministère congolais des Affaires étrangères parvenu à "La Libre", indique que Kinshasa réagit ainsi à l'annonce, le 10 janvier dernier, par la Belgique, d'une modification de sa coopération avec le

Congo. Cette décision avait été prise en raison des efforts du président Kabila pour se maintenir au pouvoir malgré la fin, en décembre 2016, de son dernier mandat constitutionnel et de la répression violente de toute contestation de sa volonté.

Selon le communiqué du ministère congolais, daté de mercredi, Kinshasa réclame "la cessation immédiate" des activités de la nouvelle agence belge de coopération au développement, Enabel, "son développement en RDC ne se justifiant plus suite à la décision belge".

Quant à la décision de fermer la Maison Schengen, mise en place depuis 2010, elle va obliger, note Kinshasa, les ambassades concernées à "reprendre leurs responsabilités" en matière de visa "dans un délai qui sera communiqué par voie diplomatique".

La Commission européenne n'a pas désiré commenter cette affirmation. Il paraît peu vraisemblable, toutefois, que Kinshasa décide d'affaires européennes. La Maison Schengen est une annexe à la section consulaire de l'ambassade de Belgique; celle-ci devrait logiquement continuer à assurer ses

■ Kinshasa veut fermer l'agence belge de coopération et la Maison Schengen à Kinshasa.

■ En cause : les sanctions européennes contre le régime du président hors mandat Kabila et l'insistance de Bruxelles à voir respecté l'accord de sortie de crise adopté à la Saint-Sylvestre 2016.

missions.

Le régime laisse percer son amertume

Kinshasa laisse cependant percer son amertume puisque le communiqué ajoute que *“la coopération au développement belge n’est ni indispensable aux autorités congolaises ni vitale pour la vaillante et mature population de RDC et, du reste, n’a pas été demandée par les autorités congolaises. Certains partenaires mieux disants peuvent par contre aligner à vue d’œil des réalisations que la population et les autorités congolaises utilisent avec satisfaction au quotidien”*. Et d’assurer que *“près de 50 % de l’enveloppe globale de cette dite aide sert à la rémunération du personnel expatrié du pays donateur”*.

Interrogé par “La Libre Belgique”, le

ministère belge de la Coopération a indiqué qu’en 2017, les dépenses de coopérations belges au Congo avaient atteint 36,2 millions d’euros, dont 5,3 millions pour les salaires des expatriés belges – soit 14 %.

Au ban des nations après une nouvelle répression sanglante de marches pacifiques de chrétiens, dimanche dernier, le ministère congolais se prend un peu les pieds dans son argumentation, en attribuant à la Belgique la responsabilité du bien-être ou du mal-être des Congolais depuis l’indépendance : *“Il y a légitimement lieu de se demander ce que la Belgique peut encore faire pour le peuple congolais qu’elle n’a pas pu faire ni pendant les 80 ans d’une colonisation des plus atroces, ni pendant la période post-coloniale.”*

Marie-France Cros

Il paraît peu vraisemblable que Kinshasa décide d'affaires européennes. La Maison Schengen est une annexe à la section consulaire de l'ambassade de Belgique; celle-ci devrait logiquement continuer à assurer ses missions.

Kabila veut se venger des sanctions et diviser les Européens

Analyse Marie-France Cros

L'annonce par Kinshasa de sa volonté de fermer l'agence de coopération belge et la "Maison Schengen", où sont délivrés aux Congolais les visas pour les pays de l'espace Schengen, témoigne d'une crispation du régime du président hors mandat Joseph Kabila. Ce dernier s'est mis au ban des nations en réprimant avec violence deux marches pacifiques de chrétiens, les 31 décembre et 21 janvier derniers.

Appliquer l'accord de la Saint-Sylvestre

Les marcheurs demandaient, comme le font l'Onu et plusieurs capitales amies du Congo, que le régime mette en œuvre sa part de l'accord de la Saint-Sylvestre 2016. Ce texte, obtenu sous l'égide des évêques, balise le chemin vers des élections consensuelles après que M. Kabila n'a pas fait organiser les élections en 2016 et prétendu – appuyé par une Cour constitutionnelle à sa dévotion – qu'il pouvait donc rester en place jusqu'à l'élection de son successeur, élection qu'il n'organise pas.

Le régime n'a pas respecté sa part dans cet accord (libération de prisonniers politiques connus; partage du contrôle de l'organisation des élections; organisation des élections avant la fin 2017). Il a même, au contraire, modifié la loi électorale en vue de donner un avantage exorbitant au parti présidentiel, le PPRD, notamment en supprimant les candidats indépendants, dont l'existence est pourtant prévue par la Constitution. Le tout en accroissant la répression de toute contestation de ses positions et alors que la population souffre de plus en plus de l'accaparement des ressources de l'Etat par les animateurs du régime et la famille Kabila, comme l'a montré une enquête de l'agence financière Bloomberg publiée en décembre 2016 et en juillet 2017.

Pourquoi la Belgique ?

Si la réprobation est internationale, pourquoi cibler la Belgique ?

C'est depuis l'adoption par l'Union européenne, en mai 2017, de sanctions contre neuf personnalités du régime de Kinshasa que celui-ci promet des mesures de rétorsion contre la Belgique. On sait que l'Union européenne laisse aux anciens colonisateurs le rôle de

"poisson pilote" de sa politique envers leurs anciennes colonies. Le Royaume-Uni donnait ainsi jusqu'ici le "la" de la politique européenne envers le Zimbabwe; Paris suggère celle à suivre envers ses anciennes colonies et la Belgique est écoutée lorsqu'il s'agit du Congo. Kinshasa cible donc délibérément la Belgique, dans l'espoir d'amener celle-ci à modifier ses positions envers le régime Kabila et, ipso facto, celles de l'Union européenne.

En outre, s'attaquer à l'ancienne puissance coloniale en l'accusant d'être responsable des maux du Congo (même s'il a été colonie de la Belgique durant 52 ans, de 1908 à 1960, et indépendant durant 57 ans, de 1960 à aujourd'hui) est toujours susceptible d'attirer la sympathie des pays africains.

Imiter Mobutu, seule référence du régime

A cela s'ajoute la manie de Kinshasa d'imiter la politique de Mobutu – la seule référence du régime – qui a toujours tenté de diviser les Européens à son profit. Depuis son élection, en 2006, Joseph Kabila essaie donc de traiter en bilatéral avec les pays européens, pour jouer, lui aussi, les uns contre les autres – notamment la France contre la Belgique. Si cela ne marchait pas sous François Hollande, l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir à Paris a redonné du peps à la Françafrique et Kinshasa essaie d'en tirer parti.

Reste que les temps ont changé depuis Mobutu. Les diverses mesures de rétorsion envisagées par Kinshasa contre la Belgique depuis mai dernier ont fait flop parce qu'elles auraient occasionné trop de dégâts collatéraux au régime.

L'annonce de cette semaine s'explique à la fois par l'énerverment des autorités de Kinshasa en raison de l'unanimité des critiques de sa violence envers les marcheurs chrétiens pacifiques, et par son dédain pour sa population, principale victime d'une rupture de la coopération.

C'est depuis
les sanctions
de l'UE que
Kinshasa
promet des
mesures contre
la Belgique.